

PRENDRE EN COMPTE LES RECETTES ASSUJETTIES À LA TVA FACE À UN RISQUE DE CONTRÔLE FISCAL

Maîtriser les risques en matière de déclaration de TVA.



En présentiel



En distanciel



PUBLIC

Tout professionnel libéral adhérent de l'Association de Gestion Agréée partenaire : l'ARAPL Grand Ouest.



PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

Pour les sessions en VISIO, prévoir une connexion internet, stable, fluide et un PC ou un MAC équipé d'une webcam et d'un micro ouvert.



DURÉE

1 demi-journée soit 4 heures.



MOYENS PÉDAGOGIQUES EN PRÉSENTIEL

Salle de formation adaptée et équipée en vidéoprojecteur, en tableau et en paperboard ainsi qu'un accès au Wifi.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive et active.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis et évaluation de satisfaction des stagiaires à l'issue de la formation.



OBJECTIFS DE FORMATION :

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de comprendre les mécanismes de la TVA appliqués à l'entreprise libérale.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

1. Décrire les mécanismes de calcul des frais réels.
2. Décrire les mécanismes de calcul des frais forfaitaires.
3. Définir les limites de la déductibilité.
4. Expliquer les modalités de calcul des plus ou moins values à long terme.



ÉLÉMENTS DE CONTENU :

1. Les règles de contrôle.
2. Présentation et fonctionnement du système de TVA :
 - ▶ Les régimes d'imposition (caractère total ou partiel de l'assujettissement),
 - ▶ Les conditions d'exonération (champs d'application et territorialité de la TVA),
 - ▶ Les taux d'imposition en vigueur.
3. Saisie des CA3 et CA12 :
 - ▶ Présentation des documents et cadres à remplir,
 - ▶ Contrôle interne à réaliser et présentation du formulaire OGBNC6 (FRC),
 - ▶ Liaison avec la déclaration 2035,
 - ▶ Rapprochement avec la déclaration 2035,
 - ▶ Déclarations de TVA.

Ces formations peuvent vous intéresser :



ACTUALITÉ FISCALE, LA LOI DE FINANCES



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES : COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

Dates, lieux et inscription : www.mplgrandouest.org.

Numéro de téléphone unique : 02 41 35 19 20 - contact@mplgrandouest.org

ÊTRE ADHÉRENT(E) À L'ARAPL !